



## L'affaire Merah: un tournant dans la campagne ?

Vincent Tiberj

► **To cite this version:**

| Vincent Tiberj. L'affaire Merah: un tournant dans la campagne ?. 2012. <hal-01070349>

**HAL Id: hal-01070349**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01070349>**

Submitted on 1 Oct 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L’Affaire Merah, un tournant dans la campagne ?

Vincent Tiberj, Sciences Po / Centre d’Etudes Européennes

L’affaire Merah a remis la question du terrorisme, de l’islam et de l’immigration au centre de l’actualité présidentielle. On peut certes s’interroger sur la pertinence de certaines analyses sommaires considérant les événements dramatiques de Toulouse et Montauban comme représentatifs de l’état de l’ensemble du processus d’intégration en France ou de la compatibilité entre la religion musulmane et les valeurs de la République<sup>1</sup>. Pourtant, force est de constater que ce lien a été fait par des responsables politiques et des analystes de premier plan. Les déclarations de Marine Le Pen sur les Mohamed Merah qui seraient actuellement sur les bateaux et les avions en route vers la France ne sont que les plus visibles.

Ces événements peuvent peser sur la présidentielle de différentes manières. Le premier effet serait un effet d’agenda. Les campagnes électorales évoluent aussi selon les sujets qui y sont abordés ou qui s’y imposent. Autrement dit, la conjoncture au moment d’une élection peut durablement affecter « ce à quoi on pense » au moment de voter, c’est-à-dire les enjeux prioritaires à prendre en compte. L’affaire Merah peut ainsi peser par le retour soit des préoccupations sécuritaires, de la même façon que la tuerie de Nanterre ou l’agression de « Papi Voise » avaient marqué la présidentielle de 2002, soit par les préoccupations autour de la diversité en France, à la manière des émeutes de 2005.

Un deuxième effet pourrait être celui de la réanimation de valeurs anti-immigrées ou autoritaires dans une frange de l’électorat. Longtemps les chercheurs pensaient que les individus disposaient de dispositions stables sur ces questions, forgées et développées dès l’enfance et l’adolescence<sup>2</sup>. Les théories les plus récentes envisagent que les individus disposent simultanément de préférences anti et pro-immigrées, autoritaires ou « laxistes », les unes dominant sur les autres en fonction du contexte immédiat<sup>3</sup>. Toulouse et Montauban sont susceptibles d’avoir modifié l’équilibre entre préférences antagonistes chez de nombreux électeurs.

Un troisième effet possible pourrait être un changement dans la manière dont les candidats sont appréhendés et évalués. Cet effet, désigné comme « priming effect<sup>4</sup> » aux Etats-Unis, découle de la manière dont sont liés les jugements sur les candidats et les enjeux dominants au moment de l’élection. Les qualités recherchées chez un(e) président(e) ne seront pas les mêmes selon que le pays est en guerre ou en paix, que la campagne porte sur la sécurité ou sur les inégalités sociales. L’affaire Merah a pu ainsi faire ré-émerger les qualités régaliennes de la présidence, alors qu’avant la compréhension et la proximité (voire la « normalité ») pouvaient être plus recherchées et valorisées par les électeurs.

La présente note traite de ces deux derniers effets potentiels.

---

<sup>1</sup> Pour juger de l’état de l’intégration, les lecteurs pourront ainsi se référer aux différents rapports livres et enquêtes qui dressent une vision beaucoup plus nuancée (voir notamment, Chris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (dir.), *Enquête trajectoires et origines: la diversité des populations en France: premiers résultats*, documents de travail de l’INED, 2010, [http://www.ined.fr/fichier/t\\_publication/1516/publi\\_pdf1\\_dt168\\_teo.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1516/publi_pdf1_dt168_teo.pdf))

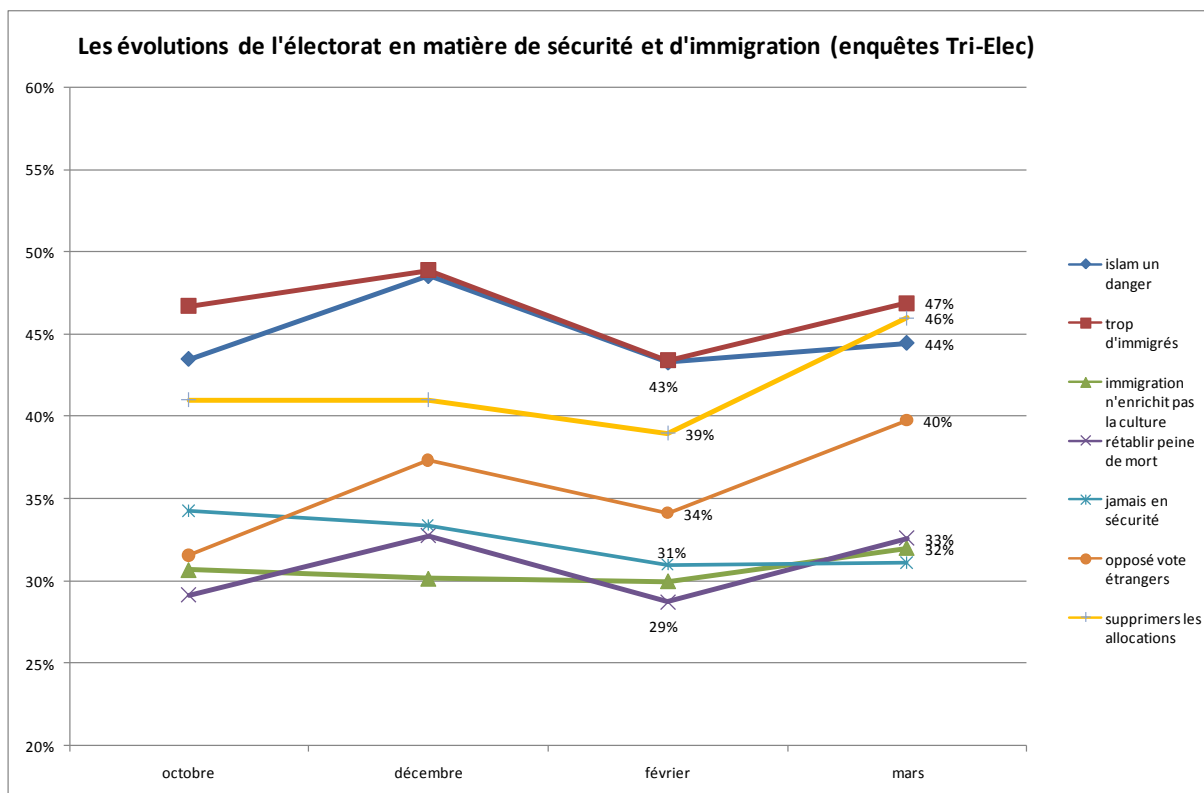
<sup>2</sup> La théorie de la « personnalité autoritaire » d’Adorno est représentative de cette conception stable des préjugés.

<sup>3</sup> Voir notamment K. Stenner, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 et Paul Kellstedt, *The mass media and the dynamics of American racial attitudes*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

<sup>4</sup> Shanto Iyengar, Donald Kinder, *News that matters*, Chicago, University of Chicago Press, 1987

## La « dynamique autoritaire »<sup>5</sup> ?

Dans son ouvrage de référence Karen Stenner identifie différents mécanismes qui amènent l'électorat d'un pays à « revenir en arrière », tant sur la question de la tolérance que sur des droits civiques acquis. Dans ces moments de « crise normative », où « l'unité de la nation » est en danger les préférences autoritaires des électeurs reprennent le dessus sur les considérations et préférences plus tolérantes. Les événements de Toulouse auraient très bien pu faire partie de ces moments de crise, mais pour l'heure les enquêtes Tri-Élec ne confirment pas cette hypothèse.



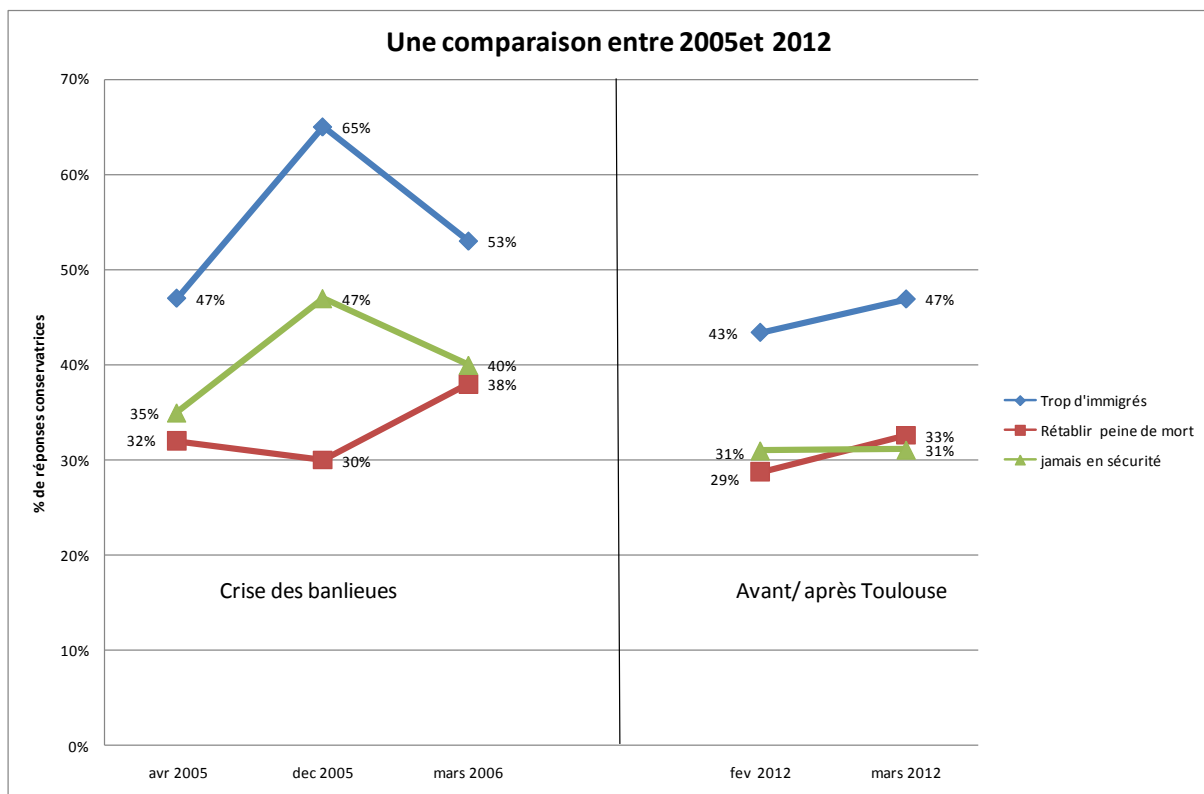
On dispose de plusieurs indicateurs de valeurs sur lesquels l'affaire Merah était susceptible de peser : certains afférents à l'insécurité et l'autoritarisme (rétablissement de la peine de mort, ne pas se sentir en sécurité, supprimer les allocations aux familles de mineurs délinquants) d'autres à l'immigration (droit de vote aux étrangers, trop d'immigrés, enrichissement culturel, l'islam comme un danger). Pour le moins les résultats sont mitigés. Pour plusieurs séries les variations entre l'enquête de début février et l'enquête de fin mars sont égales ou inférieures à 4 points de pourcentages ; se sentir en insécurité (aucune évolution), l'islam comme danger (1 point), l'enrichissement culturel par l'immigration (2 points), le nombre d'immigrés et le rétablissement de la peine de mort (4 points). On reste donc dans les limites induites par la marge d'erreur des enquêtes par sondage. Surtout pour certaines de ces séries, notamment la peine de mort et le nombre d'immigrés, les niveaux « conservateurs » atteints fin mars sont égaux ou inférieurs à ceux qui avaient été relevés en décembre 2011. Difficile donc d'y voir un effet Merah, il s'agit plutôt de va-et-vient aléatoires classiques dans l'étude des variations d'opinion.

Seules deux séries sur sept enregistrent des évolutions plus significatives : l'opposition au droit de vote des étrangers progressent de 6 points et le soutien à la suppression des allocations familiales de 7 points. On peut toutefois se demander si les évolutions sur le droit de vote ne sont pas dues à la politisation de cet

<sup>5</sup> Selon le titre du livre de Karen Stenner

enjeu depuis le début de la campagne. Clairement la droite regagne du terrain sur cette question, tout en restant minoritaire, mais ce mouvement ne s'est pas initié après les événements de Toulouse.

On pourrait nous opposer que les questions utilisées ici mesurent des valeurs réputées plus stables que des questions plus conjoncturelles comme la popularité d'un responsable politique par exemple. Cette objection ne tient pas quand on compare les évolutions lors de la dernière « crise normative » en date en France, au moment des émeutes à l'automne 2005.



Sur la question du nombre d'immigrés, les opinions conservatrices avaient progressé de 18 points ; quant au sentiment d'insécurité il avait progressé de 12 points. En comparaison les événements de Toulouse et Montauban n'ont pas été le séisme d'opinion causé par les émeutes.

Cependant, l'affaire Merah peut être une « mèche d'opinion lente » ou avoir des effets politiques plus souterrains. Ainsi en mars 2006 les opinions conservatrices étaient revenues à leur étiaje d'avant les émeutes, mais l'impact de la crise des banlieues s'est fait sentir dans les urnes de 2007. Cette élection présidentielle se caractérise comme celle où les positions sur les enjeux culturels ont le plus influencé les votes, y compris entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal<sup>6</sup>. On peut donc émettre l'hypothèse suivante : dans un contexte où ces valeurs n'ont jamais autant pesé sur le placement à gauche ou à droite l'affaire<sup>7</sup> Merah peut avoir contribué à cristalliser un peu plus ce clivage, au détriment des valeurs et des préférences sociales et économiques notamment. Autrement dit, 2012 pourrait bien être un vote culturel plus que socioéconomique.

<sup>6</sup> Voir Etienne Schweisguth, « Le trompe-l'oeil de la droitisation », *Revue française de science politique*, 57 (3), juin 2007, pp. 393-410, Vincent Tiberj, « la politique des deux axes : variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol 62 n°1, 2012, p. 71-108.

<sup>7</sup> Voir Vincent Tiberj, « Valeurs de gauche, valeurs de droite : permanences et mutations », <https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-4---fevrier-2012/valeursdegauchevaleursdedroitepermanencesetmutations>

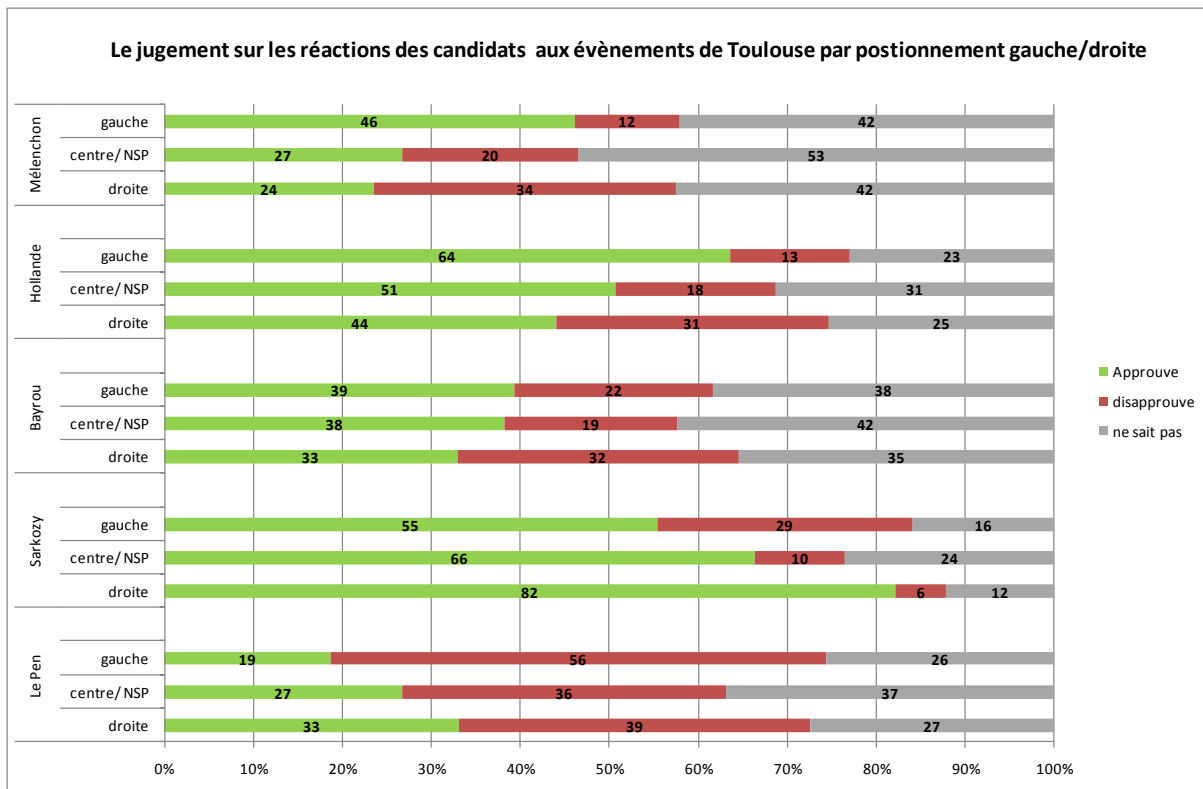
## Une re-présidentialisation ?

Un résultat marqué en matière de traits de personnalité. Nicolas Sarkozy était le candidat pour lequel on constatait le moins d'évolutions depuis octobre 2011 ; la dernière vague du baromètre TriElec semble marquer une rupture face à cette « inertie personnelle ». Le candidat souffrait ici sans doute de son statut d'hyperprésident sortant : les électeurs, qu'ils l'apprécient ou non, le connaissaient trop bien pour que la campagne électorale, en temps normal, ne modifie leurs jugements à son endroit. Pourtant entre février et fin mars, il a progressé significativement sur un trait de personnalité bien particulier : celui de « l'étoffe présidentielle ». En février, 60% des personnes interrogées considéraient que le président sortant avait l'étoffe de l'emploi. En cela il ne devançait François Hollande que d'un point. Fin mars la donne a changé : François Hollande a perdu 9 points passant de 59% à 50% et Nicolas Sarkozy en a gagné 6 progressant de 60% à 66% et le replaçant à son niveau de février 2007. L'écart entre les deux principaux candidats atteint désormais 16 points.

Le candidat socialiste garde des atouts. Il devance largement le président sortant en matière de compréhension des problèmes, de volonté de changer les choses ou par le moindre rejet qu'il suscite. Mais sur cet indicateur essentiel de la fonction présidentielle qui renvoie au leadership et à l'autorité, Nicolas Sarkozy a creusé l'écart et clairement Toulouse et Montauban ont joué dans cette re-présidentialisation.

Nous avons aussi testé la manière dont les électeurs jugeaient les réactions des candidats face aux drames toulousains et montalbanais. Sur les cinq candidats testés, le président sortant est celui dont l'action et les positions face à l'affaire Merah ont été les plus visibles et approuvées. Seuls 16% des personnes interrogées ne connaissaient pas l'action de Nicolas Sarkozy contre 26% pour François Hollande, 28% pour Marine Le Pen, 38% pour François Bayrou et 45% pour Jean-Luc Mélenchon. Quant au degré d'approbation, 69% des personnes interrogées ont approuvé l'action du président contre 51% pour François Hollande. Les autres candidats ne recueillent dans le meilleur des cas qu'environ un tiers d'approbation. Le candidat socialiste a réussi à surnager dans une séquence où traditionnellement la gauche est handicapée, mais le président sortant a bien marqué des points.

C'est d'autant plus visible quand on analyse le soutien aux différents candidats selon le positionnement idéologique.



François Hollande fait mieux que limiter les dégâts : son action est clairement approuvée dans son camp et une courte majorité des électeurs « non-alignés » politiquement lui donne un satisfecit. Il devance même de 13 points François Bayrou dans un segment idéologique stratégique. Mais clairement le grand gagnant reste Nicolas Sarkozy. Premièrement celui-ci est plus approuvé par son noyau dur électoral que ne l'est François Hollande par la gauche (82% contre 64%). Deuxièmement, sa principale concurrente pour ce segment électoral est reléguée à 49 points derrière lui (alors que l'écart à gauche entre Hollande et Mélenchon est de 18 points). Troisièmement l'approbation de son action transcende le clivage gauche/droite : 55% des électeurs de gauche l'approuve (contre 44% des électeurs de droite face à celle de François Hollande) et 66% des électeurs non-alignés (soit autant que François Hollande dans son noyau dur). Clairement Nicolas Sarkozy a su incarner lors de cette séquence la figure de rassemblement qu'il peinait à personifier lors de son mandat.

En conclusion, difficile de dire si l'affaire Merah sera vraiment un tournant pour la présidentielle de 2012. Depuis les débats semblent avoir évolué vers d'autres sujets et les arrestations dans les milieux islamistes commencent à susciter certaines critiques. Mais on peut déjà tirer certains éléments d'analyse. 1) cette séquence a permis à Nicolas Sarkozy d'incarner un style présidentiel dont on sait qu'il a bénéficié en 2007<sup>8</sup> et qui parle à nombre d'électeurs ; 2) elle a sans doute contribué à cristalliser les clivages culturels entre la gauche et la droite. Bien avant Toulouse et Montauban, on disposait d'indicateurs convergents qui laissaient prévoir qu'ils allaient peser très fortement le 22 avril<sup>9</sup>. La tendance ne s'est pas inversée.

8 avril 2012

<sup>8</sup> Daniel Boy Jean Chiche, « L'image des candidats dans la décision électorale », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, pp. 329-342

<sup>9</sup> Pierre Martin, « Les enseignements des élections cantonales », *Commentaire*, 134 (2011), p. 453-462, et « l'immigration : un piège pour la droite ? », *Commentaire*, 132 (2010), p.1027-1036 ; Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, « racisme et xénophobie en hausse : retournement historique ou effet de contexte ? » Commission nationale consultative des droits de l'homme, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*. 2011, Paris, La Documentation française, 2012, p. 35-4.